

Préparation au Permis BE - Voiture avec remorque (750 kg < remorque < 3T5 et PTAC)

Réf de l'action : ECF T061.PR indice 11 du 11/03/2026

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire et manœuvrer un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3,5 tonnes, lorsque l'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque dépasse 4,25 tonnes.

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule avec remorque entrant dans la catégorie concernée
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRE-REQUIS

- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis (sauf permis deux-roues) depuis moins de 5 ans,
- Avoir au moins 18 ans,
- Être titulaire du permis B, en cours de validité
- Savoir lire et écrire la langue Française,

AVERTISSEMENT

- La catégorie BE est délivrée sans visite médicale, sauf dans le cas où celle-ci est rendue obligatoire par l'arrêté pris en application de l'article R226-1 du code de la route, (affections incompatibles, etc.).

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis (le cas échéant),
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome sûre et économique.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « ECSR » ou d'un diplôme admis en équivalence, détenteur du permis de la catégorie concernée et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODES ET MOYENS MOBILISES

- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel actives, participatives et expositives.
- Infrastructure, aire d'évolution,
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Véhicule et remorque adapté à l'enseignement,
- Simulateur de conduite homologué DSR,
- Equipement de protection individuelle conforme à la réglementation
- Ressources pédagogiques (outils, supports et ouvrages réglementaires de la formation remis aux stagiaires le cas échéant)

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation (en présentiel) :
 - Evaluations de compétences réalisées en continue de la formation, correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC), permettant au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation.
- Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE : Hors-circulation et circulation, réalisées par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux,
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Permis de conduire de la catégorie BE, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif,
 - Attestation de fin de formation.
 - Formation certifiée sous le code CPF222.
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.



EFFECTIFS

- Effectif réglementaire minimum et maximum : Nous contacter

DUREE DE LA FORMATION

- Durée réglementaire minimale en présentiel : Nous contacter

TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

FORMATION B96 - (750 kg < remorque < 3T5 et Somme des PTAC ≤ 4T25)

Réf de l'action : ECF T062.PR indice 07 du 08/12/2025

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire et manœuvrer un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3,5 tonnes. L'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque ne doit pas dépasser 4,25 tonnes.

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule avec remorque entrant dans la catégorie concernée
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRE-REQUIS

- Avoir au moins 18 ans,
- Être titulaire du permis B, en cours de validité,

AVERTISSEMENT

- Formation réalisée par un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, disposant du label de qualité prévu à l'arrêté du 26/02/2018.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis (le cas échéant),
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- Connaître et comprendre la réglementation spécifique à l'ensemble véhicule et remorque, à la signalisation, au freinage, à l'arrimage des charges et aux règles de circulation,
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité,
- Maîtriser le maniement de l'ensemble (véhicule + remorque), des angles morts, des trajectoires en marche avant et marche arrière dans un trafic faible ou nul,
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence, détenteur du permis de la catégorie concernée et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODES ET MOYENS MOBILISES

- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel actives et expositives.
- Aire d'évolution spécialement aménagée
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Véhicule et remorque adapté à l'enseignement,
- Equipement de protection individuelle conforme à la réglementation
- Ressources pédagogiques (outils, supports et ouvrages réglementaires de la formation remis aux stagiaires le cas échéant)

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Cette formation fait l'objet d'une validation des acquis en continue.
- Un bilan de la prestation de circulation est réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Remise d'une attestation de suivi de formation.
 - Le suivi de la formation ne donne le droit de conduire ce type d'ensemble que lorsque l'élève est en possession du titre de conduite correspondant.
 - Formation non éligible au CPF
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif règlementaire minimum et maximum : Nous contacter

DUREE DE LA FORMATION

- Durée règlementaire minimale en présentiel : 7 h

TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.